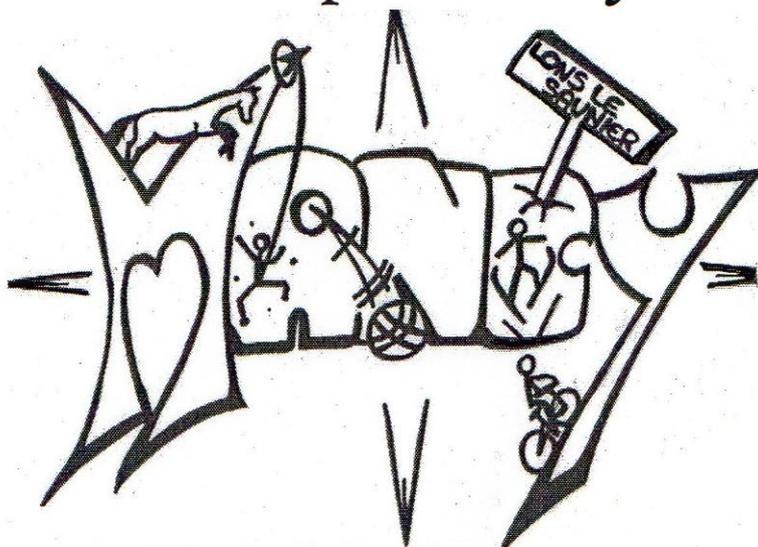


# L'association sportive du lycée ....



*Il existe au lycée Mancy une association sportive à laquelle tous les élèves issus de la voie scolaire peuvent adhérer*

*Faisant écho aux orientations de l'UNSS (union nationale du sport scolaire), le sport scolaire à Mancy exprime toute sa valeur éducative en articulant son programme d'activités autour des notions d'esprit d'équipe, de fair-play, de prise de responsabilités par rapport à soi-même et aux autres..... avec un engagement physique régulier*

*Un panel important d'activité physique et sportive est proposé aux élèves et elles peuvent être pratiquées de manière continue ou par périodes:*

- des Sports Collectifs (basket-ball, handball, volley-ball)
- des Sports de Raquettes (tennis de table et badminton)
- des Activités de Pleine Nature (cross, ski de fond, VTT, Run and Bike, Course d'Orient, Escalade)
- de l'équitation (équifun et pony games)
- des Activités de renforcement (Step, Aérobic)

*Un raid nature est proposé chaque année en permettant une rencontre départemental. Les activités de ce raid sont la course d'orientation, le VTT, le canoë, le bike and run, le tir à l'arc.*

*Les activités encadrées par les deux enseignants d'EPS du lycée sont pratiquées selon des modalités qui peuvent aller de la simple découverte à la compétition opposant des établissements issus de zones géographiques plus ou moins étendues*

*Si les rencontres entre lycée se déroulent principalement le mercredi après-midi, des temps d'entraînement sont proposés sur d'autres créneaux le temps de midi et en soirée.*

*Pour adhérer à l'association sportive du lycée, il faudra s'acquitter d'une **cotisation annuelle de 18 Euros** (« passeport » multi-activités) dès la rentrée scolaire et fournir un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique sportive dans le cadre de l'UNSS.*

